

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 27 juin 2025.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint

Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Karim DJILALI, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Marie-Rose GALMES, M. Mehdi MONNIER, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Rémi PLUCHE avec pouvoir à Mme Ghénia BENSAOU
Mme Nora ZARLENGA avec pouvoir à Mme Annie VITALI
M. Olivier GOUSSET avec pouvoir à M. Philippe DUVERNOY
Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPIER
Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET

Etaient absents :

M. Gilles MAILLARD
M. Patrick TAUSENDFREUND

Secrétaire de séance : M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

MODIFICATION DES GRATUITES ET DES TARIFS DE LA CARTE
AVANTAGES JEUNES 2025 / 2026

Cette délibération a été affichée le :9 juillet 2025

**MODIFICATION DES GRATUITES ET DES TARIFS DE LA CARTE
AVANTAGES JEUNES 2025 / 2026**

Madame Léopoldine ROUDET expose :

La carte avantages jeunes, créée par le réseau Info Jeunes, offre des avantages sur l'ensemble de la Région Bourgogne Franche-Comté et/ou des prestations offertes par des partenaires du Pays de Montbéliard.
Les prestations habituellement offertes par la Ville étant reconduites pour la période 2025 / 2026, il y a lieu d'ajouter aux tarifs votés le 16 décembre 2024 (délibération n°2024-16.12-31) les prestations suivantes :

Page 40 de la grille tarifaire annexée à la délibération n°2024-16.12-31 :

AUTRES TARIFS (NET DE TAXES)				
2 - IMPRESSIONS- PHOTOCOPIES - INTERNET (SI-CIG - C. n° 1)				
Tarif 2025 applicable à compter du 01/09/2025				
	Unité	TARIF 2024	TARIF 2025	%
Bénéficiaires de la Carte Avantages Jeunes, contre remise d'un coupon :				
10 photocopies ou impression noir et blanc	Unité	-	Gratuit	/
5 photocopies ou impressions couleur	Unité	-	Gratuit	/

Page 32 de la grille tarifaire annexée à la délibération n°2024-16.12-31 :

MANIFESTATIONS (TTC)				
2 - FESTIVAL DES 4 SAISONS (DGS-4 SAISONS- C. n° 3)				
Tarif 2025 applicable à compter du 01/09/2025				
	Unité	TARIF 2025	TARIF 2025/2026	%
Bénéficiaires de la Carte Avantages Jeunes, contre remise d'un coupon :				
- 1 entrée au spectacle JOVANY le samedi 21 mars 2026 au Théâtre de Montbéliard (spectacle tout public)	Unité	-	Gratuit	/
- 1 entrée gratuite au spectacle JAZZ MAGIC le jeudi 25 juin 2026 aux Bains Douches – La Scène (spectacle tout public)	Unité	-	Gratuit	/

L'accès gratuit à ces deux spectacles nommément désignés vient donc s'ajouter à l'entrée gratuite pour 1 spectacle au choix, déjà accordée aux titulaires de la carte avantages jeunes.

Par ailleurs, le conseil d'administration du CRIJ, réunit le 18 février 2025, ayant décidé de modifier certains tarifs et d'en créer d'autres, il convient de répercuter ces modifications dans les tarifs municipaux, également définis dans l'annexe à la délibération n°2024-16.12-31 (tarifs applicables à partir du 1^{er} septembre 2025) :

12 - INFO JEUNES (ENFANCE JEUNESSE EDUCATION - C. n° 3) – Page 31 de la délibération n°2024-16.12-31		
Info jeunes - carte avantages jeunes	Tarifs votés lors du CM du 16/12/24	Nouveaux tarifs
Frais d'expédition carte seule	1,00 €	1,99 €
Frais d'expédition 1 carte + 1 livret	2,00 €	3,99 €
Frais d'expédition 2 cartes + 2 livrets	6,00 €	5,99 €
Frais d'expédition 2 cartes seules	Création	2,99 €
Frais d'expédition 3 cartes seules	Création	2,99 €
Frais d'expédition 3 cartes + 3 livrets	Création	5,99 €

Tous les autres tarifs d'Info jeunes demeurent inchangés.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal adopte les gratuités et les tarifs susmentionnés, applicables à compter du 1^{er} septembre 2025 pour les bénéficiaires de la Carte Avantages Jeunes 2025 / 2026.

Pour : 32
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 9 juillet 2025